## L'ABBAYE ROYALE

DE

## SAINT-VICTOR DE PARIS

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'AU TEMPS DE SAINT LOUIS

1108 - 1229

DISTOIRE - ÉTAT INTÉRIEUR - ENSEIGNEMENT DE SON ÉCOLE

PAR

#### ALPHONSE VÉTAILLT

#### INTRODUCTION

On s'est proposé dans celte étude : 1° d'écrire l'histoire de l'abbaye de Saint-Victor sous ses neuf premiers abbés (1108-1229); — 2° de tracer un tableau de l'état intérieur de cette abbaye pendant la même période; — 5° de reconstituer enfin le cadre et le programme de l'enseignement dans son école.

Telles sont la raison et les matières de notre division en trois parties.

#### PREMIÈRE PARTIE

## HISTOIRE

CHAP. I. — GUILLAUME DE CHAMPEAUX. — FONDATION DE SAINT-VICTOR

La maison de Saint-Victor, monastère et école, dut son origine, en 1108, à Guillaume de Champeaux, archidiacre et

écolâtre de Notre-Dame. — Guillaume, dans son enseignement à Notre-Dame, avait fondé, en philosophie, le réalisme scientifique. Mais en affirmant la réalité des universaux, il maintint celle des individus. Erreur de M. Henri Martin sur ce point. — Il devint évêque de Châlons en 1113 et mourut en 1121.

CHAP. II. — SAINT-VICTOR ÉRIGÉ EN ABBAYE. — GILDUIN 1º1 ABBÉ

Le monastère de Saint-Victor fut érigé en abbaye, en 1113, par diplôme de Louis VI donné à Châlons. — Gilduin, premier abbé. Il construisit les bâtiments et dressa les statuts de l'ordre. — Thomas, premier prieur, assassiné en 1130. — Premier sous-prieur, Garnier, canoniste.

CHAP. III. - HUGUES DE SAINT-VICTOR ÉCOLATRE

Hugues de Saint-Victor, Saxon, fils de Conrad, comte de Blakembourg, naquit à Hartingham en 1097. — Il entra à Saint-Victor de Paris le 17 juin 1115. — Successeur de Thomas comme écolâtre, il n'exerça pas d'autre charge; — fut en relation avec saint Bernard et mourut en 1141 (11 février). — Sa méthode mystique fut une tentative de conciliation entre le dogmatisme absolu et la dialectique pure.

CHAP. IV. - GILDUIN, 1er ABBÉ (SUITE)

A la mort de Gilduin (15 avril 1155), dix monastères faisaient déjà partie de l'ordre de Saint-Victor.

CHAP. V. — SUCCESSEURS DE GILDUIN. — ERNISE IV° ABBÉ (1162-1172)

Après Achard et Gontier, Ernise, quatrième abbé, fut déposé pour ses désordres, et relégué au prieuré de Bois-Saint-Pierre. Il ne devint point évêque d'Ely, comme il est dit à tort dans les *Antiquités* de Dubreuil.

CHAP. VI. - RICHARD DE SAINT-VICTOR PRIEUR ET ÉCOLATRE

Richard était Écossais; — fut écolâtre et prieur; — mourut en 1473. — Erreur de Jean Pitseus, qui en fait un Victorin du treizième siècle, Anglais d'origine. — Comme philosophe, il réduisit en système le mysticisme victorin.

CHAP. VII. - GUÉRIN V° ABBÉ

Guérin, cinquième abbé (1172-1193), étendit l'institut victorin à sept maisons.

CHAP. VIII. - DEUX POËTES DE SAINT-VICTOR. ADAM ET GODEFROY

Adam de Saint-Victor. Sa vie est inconnue. Il mourut probablement en 1192. — Ses œuvres comprennent : cent trois proses publiées par M. Léon Gautier et des ouvrages inédits.

Godefroy, sous-prieur (1173-1186). — Ses ouvrages: 1°Fons philosophiæ, inédit, en vers. Adversaire du nominalisme, Godefroy ne se rallia point aux doctrines réalistes de son temps, mais à la secte des Parvipontains. — 2° Microcosmus, inédit, en prose. Symbolisme outré. — 3° Quatorze sermons inédits. Sans valeur.

# CHAP. IX. — GAUTIER — PIERRE LE MANGEUR. — ETIENNE DE TOURNAY VICTORINS

- I. Gautier, cinquième prieur (1173-1180). Erreur de Lebeuf qui l'a fait premier prieur, puis troisième abbé de Saint-Victor. Erreur de Fabricius, de Mabillon et du Gallia christiana, qui l'ont confondu avec Gontier, troisième abbé (1162). Ses œuvres sont toutes inédites. Il n'est l'auteur prouvé que de son pamphlet contre Abélard, Pierre Lombard, Gilbert de la Porrée et Pierre de Poitiers.
- II. Pierre le Mangeur, chanoine de Saint-Victor dans ses dernières années. Son nom était patronymique et non un sobriquet venant, comme l'a dit Trithème, de son ardeur à dévorer les livres.
  - III. Étienne de Tournay, chanoine victorin.

CHAP. X. - ÉTAT DE SAINT-VICTOR DE 1193 A 1229

Robert, sixième abbé (1193-97); — Bernard, septième abbé (1197-98). — Absalon, huitième abbé, mourut à Saint-Victor en

1203. — Jean le Teutonique, neuvième abbé (1205-29). — Pendant son administration trois victorins furent pénitenciers de l'université: Menend, Robert de Flamesburg et Pierre de Poitiers. Le second et le troisième sont les premiers dont on connaisse des recueils de cas de conscience (Libri pænitentiales). — Le testament de Louis VIII (1225) compte quarante abbayes de l'ordre de Saint-Victor.

CHAP. XI. — TABLEAU DES ABBÉS, PRIEURS ET SOUS-PRIEURS DE SAINT-VICTOR (1108-1229.)

## SECONDE PARTIE

## ÉTAT INTÉRIEUR

CHAP. I. - LA RÈGLE ET L'ORDRE DITS DE SAINT-AUGUSTIN

Les premiers réglements généraux émanés de la papauté, concernant la vie conmune des chanoines, sont du onzième siècle (1059 et 1065). — L'ordre de Saint-Augustin ne date que du douzième siècle. — La règle suivie à Saint-Victor était empruntée à la lettre cue de saint Augustin (édition des bénédictins, 1700). — Les constitutions de l'abbaye (Liber ordinis) dont elle est la base furent rédigées par Gilduin. — Elles ne reçurent des papes le nom d'ordre de Saint-Augustin qu'en 1124.

CHAP. II. — LA VIE MONASTIQUE A SAINT-VICTOR. — 1° DISTINCTION DES

Trois classes de religieux à Saint-Victor: chanoines clercs,—convers,—oblats.—La vie monastique comprenait: 1° le noviciat, d'un an au moins;— 2° la profession, avec les vœux solennels.— Esprit de retraite caractère distinctif de cet ordre.

CHAP. III. - VIE MONASTIQUE. - 2º LA JOURNÉE DU VICTORIN

La journée du chanoine était partagée entre les exercices religieux, — le travail des mains, — l'étude. —I. Culte. Il était tout intérieur. — Saint-Victor ne faisait jamais de processions au dehors. —II. Travail. Obligatoire pour tous excepté pour les malades et quelques fonctionnaires. — Règlements pour les copistes. — III. Etude. L'école fondée par Guillaume de Champeaux se perpétua sans interruption après lui. — Liste des écolâtres au nombre de dix, de 1108 à 1229.

CHAP. IV. - VIE MONASTIQUE. - 5° NOURRITURE. - COSTUME. - COUCHER

1. Nourriture. — Deux repas les jours ordinaires. — Un seul les jours de jeûne. — L'usage des aliments gras fut proscrit jusqu'à l'abbé Absalon (1198-1203.) — II. Costume. Le trousseau d'un victorin du douzième siècle. — Forme des vêtements. — La couleur n'était pas rigoureusement uniforme, sauf pour la robe: — blanche chez les clercs, — grise chez les convers. — III. Coucher. Literie.

#### CHAP. V. - RÈGLEMENTS PARTICULIERS

I. Voyages. — Le victorin devait observer la règle de l'ordre hors du couvent, comme à l'intérieur. — II. Maladie. —Règlements de l'infirmerie, — plus ou moins adoucis suivant l'état des malades. — III. Saignée. — Cinq saignées générales par an. — IV. Mandatum (lavement des pieds). — Tous les samedis pour la communauté, dans la salle capitulaire. — En carême, tous les jours, pour trois pauvres, au parloir. — V. Règlements des convers et des oblats.

## CHAP. VI. - GOUVERNEMENT. ADMINISTRATION

- I. Chapitre général, réunissant chaque année, le quatrième dimanche après Pâques, les chefs de toutes les maisons de l'ordre.
- II. Les supérieurs de l'abbaye. 1° L'abbé, élu sans l'intervention de l'autorité ecclésiastique ou séculière. L'installa-

tion appartenait au prieur et au sous-prieur. — Il n'avait ni crosse ni anneau, ne pouvait fréquenter les palais, ni siéger dans les conciles. — 2º Prieur claustral. — 3º Sous-prieur.

III. Les fonctionnaires. 1° Chambrier (ou Trésorier).—
2° Cellérier. — 3° Réfectorier. — 4° Portier extérieur. —
5° Portier du cloître. — 6° Hôtelier. — 7° Sacriste. —
8° Bibliothécaire. — 9° Inspecteur (circator).

#### CHAP. VII. - RÈGLEMENT DES OBÉDIENCES

Trois frères, au moins, dans une obédience, gouvernée par un prieur obédiencier. — Relevant de l'évêque pour le spirituel, — et, pour l'administration temporelle, rendant compte originairement à l'abbé de Saint-Victor, — puis, à partir de 1212, au chapitre de l'abbaye. — La règle intérieure de l'obédience était, autant que possible, celle de la maison mère. — On trouve l'entretien annuel d'un frère obédiencier estimé à 2 muids de blé, et ailleurs à 8 livres.

#### CHAP. VIII. - PRINCIPAUX REVENUS

- I. Droits d'annate, accordés à Saint-Victor par les rois et les évêques de Paris. Il s'ouvrait par toute cession volontaire ou forcée du prébendier, comme par son décès. L'abbé de Saint-Victor ne pouvait renoncer à ce droit, ni le commuer. En cas d'amortissement consenti par l'autorité ecclésiastique, l'indemnité était ordinairement une rente de dix sous.
- II. Prébendes et chanoinies entières. Le service en était fait par un vicaire de Saint-Victor, payé par l'abbaye, qui percevait les fruits de la prébende.
  - III. Dîmes. Cens. Rentes.

#### CHAP. IX. - PRIVILÉGES DE SAINT-VICTOR

- I. Franchise des terres et des personnes des victorins.
- II. Gratuité à leur profit de l'administration des sacrements et des sacramentaux. Libre sépulture des laïques.
  - III. L'office à Saint-Victor pendant l'interdit.

## CHAP. X. - TRÉSOR ET BIBLIOTHEQUE DE L'ABBAYE

I. Liste des reliques.

II. Bibliothèque. Elle se forma dès le douzième siècle: — par les écrits de quelques victorins, — par les copies des scribes, — par des dons et des legs de livres inscrits au nécrologe.

## CHAP. XI. - LA CONGRÉGATION DE SAINT-VICTOR

L'union était la même qu'entre les maisons de l'ordre de Citeaux. — l. Liste des abbayes et des prieurés de la congrégation en 1229. — II. Églises paroissiales à la collation de l'abbé de Saint-Victor.

## TROISIÈME PARTIE

## ENSEIGNEMENT

## CHAP. 1. - MATIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT

L'ensemble des études à Saint-Victor, au douzième siècle, comprenait tout le programme scolastique de sept arts. (*Trivium* et *Quadrivium*.)

## CHAPITRE II. - MÉTHODE. NOUVELLE CLASSIFICATION DES SCIENCES

La philosophie, ensemble du savoir humain. — Elle doit pourvoir à tous les besoins intellectuels, moraux et matériels de l'homme: — 1° Intellectuels, par la théorique. — 2° Moraux, par la pratique. — 3° Matériels, par la mécanique. — La logique, discipline de toutes ces connaissances, les précède dans l'enseignement dont voici le programme: 1° Logique; — 2° Pratique; — 3° Théorique; — 4° Mécanique.

### CHAPITRE III. - LOGIQUE OU TRIVIUM

La Logique comprend:

I. Grammaire. - Hugues de Saint-Victor composa un traité

de grammaire pour son enseignement (inédit). Analyse détail-

lée de cet ouvrage.

II. Dialectique. — Les doctrines de l'école de Saint-Victor sur la dialectique sont contenues dans le traité: de Contemplatione et ejus speciebus, de Hugues de Saint-Victor, découvert et publié par M. Hauréau. — Analyse de ce traité, suivant lequel les moyens de connaître sont: — 1° la méditation, — 2° l'entretien solitaire (soliloquium), — 5° le jugement (circumspectio), — 5° le ravissement (ascensio).

III. Rhétorique, art de persuader. — Pas de traité spécial à

Saint-Victor.

#### CHAP. IV. - PRATIQUE OU MORALE

Se divise en Éthique, économic et politique. — Les préceptes en sont répandus dans les traités de théologie mystique, dont on n'aborde pas ici l'examen.

## CHAP. V. - THÉORIQUE. 1° MATHÉMATHIQUE OU QUADRIVIUM

La théorique comprend, outre la théologie, la mathématique ou quadrivium, et la physique.

Mathématique, science de la grandeur abstraite. Quatre

branches:

I. Arithmétique, science des nombres, principalement employée pour résoudre des mystères et pénétrer les secrets de la nature, tendance indiquée dans l'étymologie qu'on en donne, ἀρετή, virtus numeri.

II. Géométrie, science de l'étendue immobile. — Trois parties: Géométrie plane, — dans l'espace, — sphérique. — Practica geometriæ, Traité de géométrie, inédit, par Hugues de

Saint-Victor, compilation d'ouvrages antérieurs.

III. Astronomie, science de l'étendue mobile. — Firmament, formé d'une matière ignée, ou d'un cristal où sont fixées les étoiles. — Soleil, seul foyer lumineux; — les autres corps célestes n'éclairent que par réverbération.

IV. Musique, science des rapports en général. — Trois par-

ties: 1° harmonie des mondes, — 2° harmonie de l'homme, — 3° musique instrumentale.

## CHAP. VI. — THÉORIQUE (SUITE). 2º PHYSIQUE

La physique, philosophie naturelle, comprend:

- 1. Cosmogonie. Distinction du monde supralunaire et du monde sublunaire. La matière première et les quatre éléments : terre, eau, air, feu.
- II. Histoire naturelle: 1° Zoologie (moins l'anthropologie). Animaux terrestres: trois classes: animaux domestiques, reptiles, bêtes sauvages. Oiseaux et poissons, formés d'eau. 2° Botanique et minéralogie. Propriétés mystérieuses des plantes et des pierres.

## CHAP. VII. - MÉCANIQUE

Théorie des arts utiles, au nombre de sept: 1° Lanificium. — 2° Armatura. — 3° Navigatio. — 4° Agricultura. — 5° Venatio. — 6° Medicina. — 7° Theatrica scientia.

#### CHAPITRE VIII - APPENDICES DES ARTS

- I. Littérature.
- II. Histoire et géographie. Ce cours ne peut être reconstitué, faute de documents reconnus authentiques.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Reglement du 10 janvier 1860, art. 7)

하다가 있는 다 하다는 그를 들었는데 그런 하라면 다

그는 이 경우의 교교도 안 없는 수 없는 것 같다.